

*Questions orales***LA CONSTITUTION****L'ACCORD DU LAC MEECH—L'ÉGALITÉ DES FEMMES**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, la question suivante porte sur un sujet un peu différent et s'adresse également au premier ministre. Même si je suis convaincu que la clause relative à la société distincte ne remet pas en question les droits à l'égalité des femmes ou tout autre droit prévu dans la Charte, d'autres ont émis des réserves à ce sujet, comme le premier ministre le sait. Étant donné que, par excès de prudence, on a accepté des modifications dans d'autres secteurs, si je puis dire, entre les deux étapes de l'élaboration de l'Accord, le gouvernement envisagera-t-il de modifier le libellé de cette disposition pour la même raison, afin de calmer les inquiétudes exprimées par certains au sujet des répercussions que l'Accord aura notamment sur les droits à l'égalité des femmes?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, les gens devront voter pour ou contre l'Accord du lac Meech. A notre avis, qui semble être aussi celui du comité parlementaire, tous les témoignages ont prouvé que la clause relative à la société distincte n'aura aucune incidence négative sur ces droits. C'est mon avis et c'est aussi celui du gouvernement.

Je sais que certains ont des opinions différentes et le comité parlementaire les a attentivement examinées. Sauf erreur, les membres du comité parlementaire estiment que dans l'intérêt national, nous devons aller de l'avant et que l'on pourra donner garantir fondamentalement la protection de ces droits sans modifier le libellé de la disposition relative à la société distincte. Selon nous, on ne peut pas gagner sur tous les tableaux. On est pour ou contre une question aussi fondamentale, mais pas les deux.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

**LE CONFLIT ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA NOUVELLE
D'UNE RÉUNION ENTRE LE NÉGOCIATEUR DU CANADA ET LE
PREMIER MINISTRE DE LA FRANCE**

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, le premier ministre de Terre-Neuve lui a adressé un télex lui demandant de confirmer que le négociateur en chef du Canada dans les entretiens sur les pêcheries entre le Canada et la France, Yves Fortier, s'est entretenu secrètement la semaine dernière avec le premier ministre français Jacques Chirac au cours des deux journées de négociations à Paris. D'après le premier ministre provincial, l'équipe canadienne de négociation, y compris Terre-Neuve, n'a pas eu connaissance de ces entretiens secrets ni des questions qui y ont été discutées.

Étant donné l'accord de janvier dernier conclu entre le Canada et la France dans le dos de Terre-Neuve, accord dont s'est excusé le gouvernement du premier ministre, ce dernier peut-il aujourd'hui assurer formellement à la Chambre qu'aucune rencontre secrète n'a eu lieu à Paris et qu'aucun accord secret n'a été conclu une fois de plus dans le dos de Terre-Neuve?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je peux assurer au député qu'aucune rencontre secrète, pour reprendre ses termes, n'a eu lieu à Paris. Une visite de politesse a eu lieu, je crois, au moment du déjeuner.

Je dirais que si les membres de la délégation de sa province s'étaient trouvés là, on les aurait informés de cette rencontre, au même titre que les autres délégations.

ON DEMANDE DE SUSPENDRE LES POURPARLERS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêches et Océans. Le ministre déclare-t-il à la Chambre des communes que la seule rencontre a eu lieu au moment du déjeuner en présence de toutes les délégations canadiennes? Ou dément-il qu'il y ait eu une réunion secrète entre le négociateur du Canada et le premier ministre français? Il sait qu'étant donné le cafouillage dont s'est précédemment rendu coupable le gouvernement dans ces entretiens, et les excuses qu'il a présentées pour avoir conclu un accord secret, tous les membres de l'équipe canadienne s'opposent absolument à toute rencontre privée. Je lui demande de confirmer ou de démentir qu'une rencontre privée a eu lieu.

Dans l'affirmative, je lui demande de suspendre le négociateur en chef du Canada et d'interrompre ces entretiens jusqu'à ce qu'on puisse trouver un terrain d'entente entre le gouvernement du Canada et tous les partenaires de manière à conclure un traité sur les pêcheries juste et équitable entre la France et le Canada.

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, ce raisonnement est ridicule de la part d'un membre du parti qui est responsable de ce problème au premier chef et qui, ainsi que ses collègues, n'a rien fait pour le résoudre pendant des années.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Répondez à la question!

M. Siddon: Monsieur le Président, nous regrettons sincèrement que le premier ministre de la province du député ait décidé de se retirer de ces entretiens.

M. Tobin: Y a-t-il eu une rencontre, oui ou non?

M. Siddon: Nous essayons de résoudre un problème qui est le résultat de 20 ans de négligence et d'indécision de la part du gouvernement dont faisait partie le député.

Des voix: Bravo!